

**COMMUNE DE FEINGS**  
**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**22 MARS 2016**

*L'an deux mil seize, le 22 du mois de mars à 19 h, le conseil municipal de Feings s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de madame Karine MICHOT, maire de Feings.*

**PRESENTS:** Karine MICHOT, Marc REUILLON, Christophe BESNE, Hervé BARON Pascal JAULIN, Éric LEBERT, Nicole LOUVEAU, Jérôme MARCADET, Séverine MARTY BESCHON, Gilles SAGET-LETHIAS, Leïla SALHI

**ABSENTS :** Yannick CONGRAS, Claude PASDELOUP, Alexandra TINGAULT, Philippe TINGAULT  
*Secrétaire de séance élu: Eric LEBERT*

*En début de séance, madame la Maire demande au conseil municipal de rajouter à l'ordre du jour un nouveau point qui sera débattu. Le conseil municipal accepte à l'unanimité que le point suivant soit ajouté à l'ordre du jour :*

- *Tarif billets d'entrée concert du 22 avril 2016*

**BUDGET COMMUNAL**

- **BUDGET PRIMITIF 2016**

Le budget primitif est voté à l'unanimité en équilibre en section de fonctionnement à 492 433 € et en équilibre en section d'investissement à 306 617,63 €

**BUDGET ASSAINISSEMENT :**

- **BUGET PRIMITIF 2016**

Le budget primitif est voté à l'unanimité en équilibre en section d'investissement à 80 230 € et en équilibre en section de fonctionnement à 67 596,97 €.

**CONCERT 22 AVRIL 2016**

- *tarif billets d'entrée*

Madame la Maire rappelle la délibération du 8 septembre 2015 relative à l'accueil d'un duo piano/violoncelle « La compagnie du cèdre » pour un concert avec le soutien du Conseil Général dans le cadre de FESTILLESIME 41.

Après en avoir délibéré les conseillers municipaux, votent pour les tarifs suivants :

8 € tarif plein

5 € tarif réduit (demandeur emploi, étudiant, enfant jusqu'à 15 ans)

- **organisation**

Les conseillers municipaux se répartissent les différentes tâches : distribution des flyers, pose des affiches, accueil du public le jour du concert, billetterie...

Mardi 19 avril à 18h30 est prévue une réunion sur place au Théâtre du Grand Orme.

**AMENAGEMENT LOCAL COMMUNAL / DEMANDE DE DOTATION DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT PUBLIC LOCAL**

Madame la maire appelle le projet d'aménagement d'un local communal pour accueillir des activités scolaires et extra scolaires ( bibliothèque, salle informatique, salle de soutien scolaire, garderie, TAP...) ainsi que des activités associatives, une permanence des activités Enfance Jeunesse de la Communauté Val de Cher-Controis et du service social.

Le coût global de l'opération s'élève à 128 498,20 € HT.

Les conseillers municipaux après délibération votent à l'unanimité ces travaux et autorisent madame la maire à solliciter une dotation de soutien à l'investissement public local et s'engagent à inscrire cette dépense au Budget Primitif 2016.